



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Colombie

Question écrite n° 21567

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le coût de la mission humanitaire dépêchée en Colombie pour porter secours à Ingrid Betancourt. En effet, le mercredi 2 avril a été envoyé en Colombie, sans aucune garantie de libération, un Falcon 900 dont l'équipage était notamment composé d'un diplomate, d'un ancien consul de France à Bogota et d'une équipe médicalisée. Après une semaine sur place, cet avion est rentré en France, vide, sans Ingrid Betancourt ni aucun otage. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui communiquer le coût de cette opération.

Texte de la réponse

La recherche de la libération de Mme Ingrid Betancourt ainsi que le sort des otages en Colombie sont une priorité majeure du Président de la République et du gouvernement français. Le chef de l'État a, dès le 6 mai 2007, souligné toute l'importance qu'il accordait à ce sujet. Il s'est notamment entretenu à de nombreuses reprises de cette question avec son homologue colombien, le Président Alvaro Uribe, et avec le chef de l'État vénézuélien, M. Hugo Chavez - ainsi qu'avec de nombreux dirigeants latino-américains - afin de rechercher une solution humanitaire et de relancer la dynamique qui avait permis la libération de six otages des FARC depuis le début de l'année 2008. C'est dans ce cadre d'ensemble qu'il convient de replacer la mission humanitaire envoyée en Colombie au début du mois d'avril. Son coût doit avant tout être apprécié au regard des éléments suivants : l'obligation de protection consulaire de l'État français envers tous ses ressortissants ; les indications, provenant notamment des autorités colombiennes, selon lesquelles l'état de santé de notre compatriote était alors des plus préoccupants. Sa vie paraissait menacée ; la mobilisation permanente des plus hautes autorités de l'État et de l'opinion publique pour la recherche de la libération de tous les séquestrés en Colombie. Cette mission humanitaire a mobilisé des moyens de transports militaires à la demande des plus hautes autorités de l'État. Le coût de cette mission, prise en charge par le ministère de la défense, n'a pas été porté à la connaissance du ministère des affaires étrangères et européennes. Mme Ingrid Betancourt est détenue depuis le 23 février 2002. Certains otages le sont depuis plus de dix ans, dans des conditions inhumaines. Il s'agit d'une situation d'urgence humanitaire face à laquelle l'engagement de la France est permanent et résolu.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21567

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3349

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5636